



NOTRE SELECTION FRANCE 2 / 20 H 55

La X^e nuit des Molières

Le syndicat des directeurs des théâtres du secteur public (SYNDEAC) "boude" cette année encore la cérémonie des Molières, la fête du théâtre en France, dont la dixième édition a lieu ce soir au Théâtre Marigny à Paris

Le SYNDEAC, pour lequel ces Molières ne s'accordent pas "avec l'esprit et la réalité des missions du théâtre public", refuse notamment de s'associer aux Molières de la décentralisation pour lequel ont été nommés "L'année des treize lunes" de Fassbinder au TNS, "L'assemblée des femmes" d'Aristophane à la Maison de la Culture de Loire Atlantique, "L'illusion comique" de Corneille au CDN de Bretagne, "Le faiseur" de Balzac aux Célestins de Lyon et "La tour de Nesles" de Dumas au CDN de Nice/TNP Villeurbanne.

Cette soirée de remise des trophées sera présentée par Jean-Claude Brial et Michel Drucker et donnera lieu à divers hommages : à Mireille, aux frères Jacques, qui recevront des "Molières d'honneur" des mains de Raymond Devos et à François Périer un "Molière du X^e anniversaire".

Ludmila Mikaël, présidente de la cérémonie, est par ailleurs en compétition dans la catégorie meilleure comédienne avec "Gertrud" de Hjalmar Soderberg (mise en scène par Gérard Desarthe et François Marthouret à l'Hébertot à Paris). Cette pièce arrive en troisième position avec 5 citations après "Lapin lapin" de Coline Serreau (6 citations), mise en scène par Benno Besson (CADO d'Orléans).

Suivent ensuite avec 4 nominations : "L'affrontement" de Bill C. Davis (mise en scène par Stéphane Hillel au Fontaine à Paris) et "Décadence" de Steven Berkoff (mise en scène de George Lavelli au Théâtre national de la Colline).

Un jury de 2 900 membres

Les Molières récompensent, dans 16 catégories, les spectacles de théâtre créés en langue française entre le 16 février 1995 et le 22 mars 1996. Le jury comporte 2 900 membres, représentant toutes les professions du théâtre. Le chanteur Francis Lalanne est cité à deux reprises (meilleur second rôle et révélation de l'année) dans "L'affrontement" au côté de Jean Piat, lui-même en course dans la catégorie des meilleurs comédiens où il affronte Michel Aumont ("Décadence"), Michel Duchaussoy ("Le refuge" de Saunders au La Bruyère à Paris), André Dussollier "Scènes de la vie conjugale" de Bergman à La Madeleine à Paris) et Didier Sandre ("Un mari idéal").

Chez les comédiennes, le jury aura à départager Christiane Cohendy ("Décadence"), Anny Duperey ("Un mari idéal"), Nicole Garcia ("Scènes de la vie conjugale"), Ludmilla Mikaël ("Gertrud") et Geneviève Page ("Colombe" de Anouilh à la Comé-

die des Champs-Élysées).

Le comique sera réparti sur deux catégories : meilleure pièce comique, où s'affrontent "C'est magnifique", (Compagnie Jérôme Deschamps), "Lapin Lapin", "Oscar" (aux Variétés) et "Un grand cri d'amour" (à la Michaudière) et "One man show", avec en lice Guy Bedos, Dany Boon, Michel Leeb, Valérie Lemerrier et Muriel Robin.

Quatre pièces restent en compétition pour les meilleurs spectacles subventionnés : "C'est magnifique", "Décadence", "Lapin lapin", "Dans la solitude des champs de coton" de Koltès (Odéon-Festival d'Automne) et "M. Schpill et M. Tipeton" de Gilles Segal (mise en scène George Werler co-production TEP, Trianon et Célestins à Lyon).

Pour le théâtre privé, le Molière du meilleur spectacle sera choisi entre "Colombe", "Gertrud", "Scènes de la vie conjugale", "Un mari idéal" et "Noël chez les Cupiello" d'Eduardo de Filippo au Théâtre du Marais.

Sans Patrice Chéreau

Le metteur en scène Patrice Chéreau a annoncé, samedi, dans une lettre publique adressée à Georges Cravenne, organisateur des Molières, qu'il ne participera pas à la X^e édition de cette manifestation. Patrice Chéreau figure, en temps que metteur en scène, parmi les nom-

més dans les catégories "meilleur spectacle du théâtre subventionné" et "meilleur metteur en scène" pour "Dans la solitude des Champs de coton" de Bernard-Marie Koltès. Il y est également l'un des deux interprètes avec Pascal Greggory. Dans sa lettre, Patrice Chéreau conteste l'existence d'une "grande famille du théâtre". "J'en connais au moins deux, prétend-il, celle du théâtre privé et celle du théâtre public. Celle dans laquelle je ne me reconnais pas et celle à laquelle j'appartiens".

Patrice Chéreau rappelle son attachement à un théâtre public, "qui a toujours été pour moi, dit-il, celui de la recherche d'un public différent, celui qui s'adresse à ceux qui n'ont pas l'habitude d'aller au théâtre". Ces 10^es Molières ont enregistré, dans seize catégories, seize nominations pour des réalisations du théâtre public contre trente neuf au privé, dont 10 pour "Un mari idéal" d'Oscar Wilde !

La défection de Patrice Chéreau, qui a jadis dirigé le TNP de Villeurbanne et le théâtre des Amandiers de Nanterre, s'ajoute à celle déjà connue du syndicat des directeurs de théâtre public (SYNDEAC) qui boude depuis deux ans les Molières, étant en désaccord avec cette formule et son processus de vote.

